

**38<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme**

***Point 6 de l'ordre du jour:***

***Adoption du rapport final de l'Examen périodique universel du Mali***

**Genève, le 28 Juin 2018**

Office de Liaison ONU Femmes

---

**CHECK AGAINST DELIVERY**

Merci, Monsieur le Président.

Nous adressons nos félicitations au Gouvernement malien pour l'adoption en décembre 2015 de la loi N°052/2015 instituant la promotion du Genre dans les fonctions nominatives et électives. Cette loi a permis d'augmenter le nombre de femmes conseillères.

Le Mali doit être aussi félicité pour son Plan d'actions national pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité, dans le cadre de l'implication effective des femmes au sein du processus de gestion de crise.

Cependant, des efforts restent à faire dans le cadre de l'incorporation des instruments internationaux ratifiés au sein du droit interne, de l'adoption d'une loi sur la violence contre les femmes, ainsi que de la création de politiques publiques efficaces, ciblant la participation économique et politique des femmes, et des mécanismes de responsabilisation efficaces et dédiés. Enfin, plus d'efforts sont nécessaires concernant l'examen des dispositions discriminatoires du code pénal et de celui du Code des personnes et de la famille.

ONU Femmes réaffirme son engagement à travailler avec le gouvernement malien, ainsi qu'avec tous les acteurs nationaux impliqués dans la défense des droits des femmes, y compris la société civile, dont le rôle doit être reconnu, pour continuer à promouvoir et réaliser tous les droits des femmes et des filles au Mali.

ONU Femmes est maintenant engagée dans des efforts de diversification et collabore avec les organismes départementaux nationaux et autres parties prenantes pour travailler sur l'efficacité des programmes d'égalité des sexes et la réalisation de l'ODD 5.

Je vous remercie, Monsieur le Président.